France : « Toute la nombreuse famille royale, répliquait-il, se porte aussi bien que je le désire. » Ce ton singulier donna de la curiosité à Addison, qui découvrit, après quelques recherches, que ce royaliste universel était un marchand de soierie et de rubans, très-intéressé, par son commerce, à la santé de tous les princes de l'Europe. Aussi, toutes les fois qu'il faisait un accord avec un ouvrier, il ne manquait pas d'insérer dans ses conditions : « Tout ceci sera bien et dûment exécuté, pourvu qu'aucun prince étranger ne vienne à mourir dans l'intervalle du temps marqué ci-dessus. »

Nous signalerons aussi cette particularité, relative aux *deuils* de cour, que toutes les personnes qui ont des uniformes ou des costumes d'apparat portent le grand *deuil* avec un crêpe au bras et à l'épée, et le *deuil* ordinaire avec un crêpe seulement. Les ecclésiastiques portent le rabat blanc et le crêpe au chapeau. Dans le civil, les hommes portent toujours le crêpe au chapeau, et, sauf la chemise, toutes les pièces de leur vêtement sont noires.

Les militaires ont des règles particulières pour observer le *deuil*. Au XVIIIe siècle, les gardes du corps des rois de France, assistant à l'enterrement des souverains, y portaient, en signe de *deuil*, une écharpe noire qui croisait leur bandoulière; mais ils ne la conservaient que pendant le service funèbre. Une décision royale de 1751 établit que le *deuil* des colonels serait porté par leurs drapeaux, jusqu'au moment de la réception de leur successeur. Les Allemands avaient déjà à cette époque la coutume d'attacher un crêpe noir aux enseignes sous lesquelles s'était distingué un général qui perdait la vie à la guerre; ils en agirent ainsi, dit le général Bardin, lorsque, en 1734, Florimond de Mercy fut tué. Les drapeaux pris à Guastalla et ornés de leurs voiles funéraires vinrent parer les tribunes de Notre-Dame de Paris. La milice anglaise, qui avait tout imité des usages français en vigueur sous Louis XIV, ne pouvant, quant aux formes de *deuil*, prendre exemple sur nos troupes, puisqu'elles manquaient de règles écrites, agissait d'après ses propres inspirations. Lors de la mort de la femme de George II, en 1737, les drapeaux des gardes à pied se couvrirent, à la manière allemande, de crêpes noirs, et les officiers de ces corps mirent en noir les parements, les boutons et les brandebourgs de leurs habits rouges et firent le service sous ce lugubre costume. Pour éviter que cette mode anglaise ne s'introduisît en France, l'ordonnance de 1768, selon le *Dictionnaire de l'armée*, disposa que les officiers de l'infanterie française porteraient le crêpe au bras gauche dans tous les cas de *deuil*, mais que, du reste, ils ne changeraient rien à leur uniforme. Depuis l'abolition des écharpes, l'écharpe noire des enterrements se changea en un bracelet et un nœud d'épée. Les officiers portent le crêpe, soit aux convois funèbres où ils assistent, soit en cas de *deuil* de famille, soit en cas de décès du souverain, soit en cas de décès du colonel. Les hommes de troupe ne portent le *deuil* ni du souverain ni de leurs chefs, mais ils peuvent porter le *deuil* de famille, en mettant un crêpe au bras gauche. Le décret du 24 messidor an IV ordonna que le *deuil* des colonels serait porté pendant un mois par les officiers à la poignée de l'épée. Pour le *deuil* du souverain, les crêpes restent au drapeau pendant un an; pour le colonel, ils y restent jusqu'au moment où son successeur est nommé.

Dans la marine, en signe de *deuil*, sur les rades, les vergues de l'avant et celles de l'arrière sont apiquées à contre-bord, et, si l'on regarde le navire dans le sens de sa longueur, ces vergues forment la croix de Saint-André. Rien de plus sinistre aux yeux du marin que les vergues ainsi placées les unes d'un bord, les autres de l'autre, tandis que le pavillon national est alors en berne et seulement hissé à mi-mât.

Les nations civilisées ne diffèrent pas entre elles quant à leur manière de porter le *deuil*. Il est cependant des contrées où il est encore soumis à des usages d'une sévérité excessive.

Voici comment, d'après M. Manuel Fuentas, on entendait tout dernièrement encore le *deuil* au Pérou. Dès que le mort était conduit au cimetière, l'épouse et les autres femmes de la maison attendaient le retour d'une partie des gens qui avaient accompagné le défunt, et, comme le *deuil* durait un mois, toutes les personnes avec lesquelles on était lié, et qui avaient assisté à la cérémonie, s'imposaient le devoir de venir, à tour de rôle, tenir compagnie à la famille affligée, les hommes se tenant dans l'antichambre, les dames dans le salon, tristement éclairé par la lumière languissante d'une lampe recouverte d'un crêpe; tout le monde devait être exactement vêtu de noir, et il n'était permis de parler que dans l'antichambre.

Dans la régence de Tripoli, durant tout le temps du *deuil*, les appartements sont dépouillés de tout ornement; on n'y voit plus ni tentures, ni glaces, ni tapis; les esclaves portent leur bonnet à l'envers et se dépouillent de leurs colliers; les femmes ne se teignent plus les mains et les pieds avec le henné. La veuve d'un personnage de distinction remplace les rubans noirs de sa coiffure par des rubans blancs, et le bandeau d'or et de diamants qui ceint son front par un simple ruban blanc. V. OBSÈQUES, FUNÉRAILLES.

Deuil anglais (LE), comédie en deux actes et en vers, par Rochon de Chabanes, représentée au Théâtre-Italien en 1757. Elle est tirée d'une pièce anglaise intitulée : les *Funérailles*. Le sujet a paru triste et éloigné de nos mœurs; mais on a retenu ces quatre vers :

J'aime à m'intéresser au sort des malheureux;
Les pleurs n'ont rien d'amer, répandus avec eux :
C'est un tribut qu'on doit à la nature humaine,
Où l'on gagne en plaisir ce qu'il en coûte en peine.

Ce qui rappelle ce vers de Térence :

Homo sum ; nihil humani a me alienum puto,

et cet autre de Virgile :

Non ignara mali, miseris succurrere disco.

Deuil (LE GRAND), opéra-bouffon en un acte et en prose, paroles de Vial et Etienne, musique de Berton, représenté sur le théâtre de l'Opéra-Comique le 20 janvier 1800. Le scenario est ainsi exposé par un critique : « Une jeune fille a un cousin qu'elle aime et qu'elle veut naturellement épouser, mais elle a aussi un oncle et une tante, M. et Mme Leblanc, qui sont un double obstacle à ce mariage. L'oncle s'y oppose par obéissance pour sa femme, qui le domine ; de son côté, la tante refuse son consentement, sous prétexte qu'elle ne fait que céder à la volonté de son mari qui la tyrannise. Comment vaincre ces deux ennemis? en les combattant l'un par l'autre. On fait accroire à Mme Leblanc, vieille coquette minaudant, chantant la romance d'une voix éraillée, que son mari est mort d'apoplexie aux eaux de Plombières; et à M. Leblanc, qu'en son absence sa chère moitié est morte de chagrin et... d'une fluxion de poitrine. Ces deux époux, qui se querellent depuis trente ans, reçoivent très-philosophiquement la nouvelle de leur veuvage, et ajoutent foi très-facilement à un mensonge qui les affranchit du lien conjugal. Mme Leblanc ne songe qu'à sa toilette de deuil; elle aime le noir à la fureur... La vieille folle songe à plaire... C'est son neveu, le cousin d'Adèle, un jeune homme de vingt-cinq ans, qu'elle prétend choisir pour consolateur. Quant à M. Leblanc, il songe au solide; il ne pense qu'à la succession de la défunte, il ne s'occupe que d'inventaire, de scellés, de prise de possession. Toutefois, en voyant Finette, il se rappelle qu'il est veuf et libre; il entend user de ses droits et forme le galant projet d'un mariage de la main gauche; le vieux cacochyme fait l'agréable avec la jolie soubrette. Cette réminiscence de jeunesse et la coquetterie surannée de Mme Leblanc servent à merveille les intérêts de nos deux amants. Le neveu obtient aisément de la vieille folle une promesse de mariage; Finette tire de l'oncle une donation fort suspecte. Puis, quand les deux époux sont ainsi compromis l'un à l'égard de l'autre, on leur apprend que leur veuvage n'est qu'une plaisanterie, qu'ils ont le bonheur de vivre tous deux et qu'ils peuvent même s'aimer, si leurs passions sont encore si vives. Les rôles sont changés : c'est l'oncle et la tante qui sont maintenant à la discrétion de leurs neveux. Mme Leblanc, qui s'est un peu trop pressée de profiter du veuvage, implore le silence de son neveu; M. Leblanc, qui, de son côté, a voulu s'en consoler avec Finette sans la permission du code, prie la soubrette de se taire. On y consent, mais à condition qu'ils signeront le contrat de mariage d'Adèle et du cousin. » La gaieté de cette pièce en sauve l'invraisemblance. Le succès fut complet et prolongé. La partition aida puissamment à ce résultat, par sa grâce et sa légèreté. L'ouverture était charmante. L'air populaire : *Grégoire est mort*, y revenait avec les plus ingénieuses variations. Le *Grand deuil* avait pour interprètes Chenard et Mmes Gonthier et Philis.

DEUIL, bourg et commune de France (Seine-et-Oise), cant. de Montmorency, arrond. et à 22 kilom. E. de Pontoise, dans la vallée de Montmorency; pop. aggl. 1,843 hab. — pop. tot. 2,560. L'église, de style roman, classée parmi les monuments historiques, est remarquable par l'élégance de son sanctuaire, qui remonte au XIIIe siècle. Aux environs se voient de nombreuses villas, le château de la Barre et celui de la Chevrette, ancienne habitation de Mme d'Epinay, qui se plaisait à y réunir les hommes les plus célèbres du XVIIIe siècle.

DEULE, rivière de France. Elle naît dans le département du Pas-de-Calais, près de Charency, alimente le canal de la Deule, entre dans le département du Nord, baigne Hambourdin et Lille et se jette dans la Lys, après un cours de 86 kilom.

DEULE (canal de la), voie navigable de la France (Nord), commence sur la Scarpe, près de Douai (3 kilom.), reçoit le canal d'Aire à la Bassée, parcourt la vallée de la Deule et débouche dans la Lys à Deulemont. Cours, 65,652 mètres. Ce canal passe à Hambourdin, à Lille et au Quesnoy-sur-Deule. Charge maxima des bateaux, 225 tonnes.

DEULEMONT, bourg et commune de France (Nord), cant. du Quesnoy-sur-Deule, arrond. et à 17 kilom. N. de Lille, au confluent de la Deule et de la Lys; 1,952 hab. Fabriques de sucre; clouterie. Belle église, très-ancienne.

DEULIN (Charles), écrivain français, né à Condé-sur-l'Escaut (Nord) le 5 janvier 1827. Il a collaboré à l'ancien *Figaro*, au *Monde illustré*, où il a publié la valeur d'un volume de fantaisies, à la *Gazette du Nord*, au *Journal littéraire*, et a rédigé successivement la chronique théâtrale dans l'*Esprit public*, la *Nouvelle Revue de Paris*, la *Revue française*, le *Journal pour tous*. Il rédige actuellement la même chronique dans le *Public* et dans le *Pays*, où il signe Charles de la Mouselle. Il a publié chez Lacroix, en février 1868, un volume intitulé : *Contes d'un buveur de bière*, qui a obtenu du succès et qui vient d'atteindre sa quatrième édition. La deuxième série de ces contes doit paraître prochainement dans le *Journal de Paris*, ainsi qu'un roman de mœurs provinciales, intitulé *Chardonnette*.

DEUNUM s. m. (deu-nomm — mot turc). Métrol. Mesure agraire qui équivaut à 9 ares environ dans l'Asie Mineure et dans certaines parties de la Turquie d'Europe : *Pour la culture du tabac, cinq hommes suffisent à peine pour terminer en un jour la plantation d'un* DEUNUM *de terrain; 62 grammes de graines de pavot suffisent pour l'ensemencement d'un* DEUNUM *de terre.*

DEUNX s. m. (dé-onkss — mot. lat. formé du préf. privat. *de*, et de *unx*, douzième partie d'un tout). Métrol. anc. Unité usitée chez les Romains, et valant onze douzièmes de l'as ou unité principale : *Le* DEUNX *monnaie n'était qu'une monnaie de compte, une somme nominale, que ne représentait aucune pièce de monnaie.*

DEURHOFF (Guillaume), philosophe et théologien hollandais, né à Amsterdam en 1650, mort en 1717. Il exerça toute sa vie le métier de fabricant de paniers; mais, tout en se livrant à son travail manuel, il lut les ouvrages de Descartes et de Spinosa, ainsi que des traités de théologie, et, de ce mélange d'idées plus ou moins incohérentes, il se créa un système théologico-philosophique qu'il exposa dans plusieurs ouvrages. Les idées de Deurhoff soulevèrent de violentes controverses. Forcé de quitter sa patrie, il se réfugia dans le Brabant et finit par revenir à Amsterdam, où il trouva un protecteur dans le baron de Pallandt. Les divers traités qu'il a fait paraître ont été réunis et publiés sous le titre de *Théologie de Deurhoff* (1715, 2 vol. in-4°). D'après lui, Dieu n'est qu'une force répandue dans l'univers et agissant constamment sur toutes ses parties.

DEURNE-ET-BORGERHOUT, commune de Belgique, composée des villages de Deurne et de Borgerhout, province et à 4 kilom. N.-E. d'Anvers; 5,190 hab. Industrie très-active; manufactures de tulles brodés; fabrique de chocolat; raffinerie de sel; cotons imprimés; brasseries; distilleries; poteries; blanchisseries. Aux environs, maisons de plaisance et nombreuses villas.

DEUS, ECCE DEUS! (*Le Dieu, voici le Dieu!*) Exclamation poussée, suivant Virgile (*Enéide*, liv. VI, v. 46), par la sibylle de Cumes, au moment où elle sent l'influence du dieu qui va inspirer ses oracles.

Ventum erat ad limen, quum virgo : « Pascere fata
Tempus, ait : Deus, ecce Deus! » . . . . . .

A peine arrivé sur le rivage de l'Italie, de ce royaume qui lui est promis, Enée vient consulter la sibylle. La prêtresse d'Apollon lutte d'abord contre l'influence du dieu qui va parler par sa bouche, mais elle se laisse enfin entraîner par l'inspiration prophétique. Elle s'écrie : « Le Dieu vient, voici le Dieu! » Et tandis qu'elle parle devant le sanctuaire, ce ne sont plus sur son visage les mêmes traits, ce n'est plus dans son teint la même couleur; ses cheveux en désordre se hérissent, son sein haletant se soulève, la fureur transporte ses farouches esprits, sa taille semble grandir, elle n'a plus rien de mortel dans la voix.

Cette transformation d'un être humain qu'une puissance supérieure semble posséder a été souvent décrite par nos auteurs qui se sont souvenus du vers de Virgile. C'est ainsi que l'esprit prophétique anime Joad, quand il s'écrie :

[s'ouvrent,
C'est lui-même; il m'échauffe, il parle : mes yeux
Et les siècles obscurs devant moi se découvrent.

Les écrivains rappellent quelquefois ce cri de la sibylle :

« Sur le théâtre, Mlle Rachel est comme la pythonisse de Virgile, d'abord pâle, mourante, affaissée sur elle-même, assez mal faite, figure triviale, les bras pendants, le corps plié en deux, jeunesse sans fraîcheur et sans vigueur; mais tout à coup, *Deus, ecce Deus!* toute cette nature anéantie se relève et s'anime; le feu monte de l'âme au regard, le cœur bat violemment dans cette poitrine dilatée, le souffle en sort puissant, irrésistible; toute la personne s'embellit outre mesure, et alors regardez-la! »

J. JANIN.

« Telle est aussi cette fureur inspiratrice des grands acteurs : on ne peut jouer d'entraînement, si l'on ne possède pas ces cordes tendues et mobiles qui vibrent à l'unisson de l'âme et qui transportent les cœurs. Pour cet effet, une heureuse sensibilité est une condition admirable; elle annonce l'élan poétique et allume le feu sacré, et, comme la sibylle, on s'écrie : *Deus, ecce Deus!* »

J.-J. VIREY.

DEUS EX MACHINA. C'est proprement l'intervention d'un Dieu descendu sur la scène au moyen d'une machine, et, au figuré, le dénoûment plus heureux que vraisemblable d'une situation tragique. Dans les tragédies antiques, il arrivait fréquemment que la catastrophe se dénouait tout à coup, à la complète satisfaction des spectateurs, au moyen d'un dieu qu'une machine faisait subitement descendre du ciel sur le théâtre. Dans nos pièces modernes, le notaire qui apporte un héritage, l'oncle d'Amérique revenant juste à temps pour tirer d'embarras son neveu ou sa nièce, voilà ce qui remplace le *Deus ex machina*.

Voici plusieurs applications de cette expression :

« Dans le système du rationalisme, la vie que Dieu nous a donnée se déplace peu à peu comme le mouvement d'une horloge. Il est vrai que c'est une horloge qui a en elle-même le pouvoir de gouverner ses mouvements, de les déranger, de les ordonner à son gré. Mais il n'est pas besoin pour cela d'une assistance continuelle d'en haut, ce serait faire intervenir le *Deus ex machina*. Les grandes actions, les grandes vertus, les vertus héroïques, comme les vertus modestes et journalières, s'expliquent par la seule énergie de la volonté, par la force de la liberté. »

BAUTAIN.

« Les choses en sont vraiment venues à un tel point, que mon faible esprit n'y peut suffire, quoique j'aie réglé les affaires de cette ville pendant bien des années, et vous arrivez à mon secours comme... comme... — *Tanquam deus ex machina*, comme dit le poëte païen, reprit maître Holdenough. »

WALTER SCOTT.

« Les Hébreux, courbés sous le joug des Pharaons, bâtissaient les pyramides : Moïse les fit sortir d'Egypte et leur donna un code. Les Lacédémoniens vivaient dans la discorde : Lycurgue leur impose des lois. Les Arabes étaient divisés au désert : Mahomet leur enseigne l'unité de Dieu. Voilà des exemples historiques qui font croire que le drame actuel de la société finira par quelque miracle semblable : *Deus ex machina.* »

PIERRE LEROUX.

« On veut faire d'Espartero une espèce de *Deus ex machina* qu'une petite minorité se réserverait de produire sur la scène, quand elle croirait cette intervention utile à ses desseins. Le reste du temps, le duc de la Victoire vivrait dans la retraite, en contemplation de lui-même et de sa gloire. »

(*Revue de Paris.*)

« Dans la salle, tout crie, pleure ou s'enflamme aux mots : aigle française, soleil d'Austerlitz, Iéna, les pyramides, la grande armée, la vieille garde, Napoléon. L'enthousiasme est au comble, quand l'homme lui-même, l'HOMME arrive à la fin de la pièce comme le *Deus ex machina*. »

HENRI HEINE.

DEUS NOBIS HÆC OTIA FECIT (*C'est un Dieu qui nous a fait ces loisirs*), Mots que Virgile (égl. Ire, v. 6) met dans la bouche du berger Tityre, sous le nom duquel il raconte à un autre berger comment il a obtenu d'Auguste la restitution de son patrimoine.

« O Mélibée ! c'est un Dieu qui m'a fait ces loisirs; car il sera toujours un Dieu pour moi, et souvent le sang d'un agneau, prémices de mon bercail, arrosera ses autels. »

Nos écrivains ont fait de nombreuses allusions à ce vers, tantôt en latin, tantôt en français :

« La vie que je mène auprès du roi de Prusse est précisément ce qui convient à un malade; une liberté entière, pas le moindre assujettissement, un souper léger et gai : *Deus nobis hæc otia fecit*. Il me rend heureux autant qu'un malade peut l'être. »

VOLTAIRE.

« Le théâtre de l'Odéon vient de clore l'année théâtrale; il a cru devoir fermer ses portes pour bien constater qu'il les avait ouvertes; durant quelques mois son répertoire va se reposer et ses acteurs vont courir la province; l'art dramatique ne s'en plaindra pas; il bénira le dieu qui lui fait ces doux loisirs : *Deus nobis hæc otia fecit.* »

(*Revue de Paris.*)

« Aristide se jeta sur une bergère habillée d'une toile grise, et, après avoir promené un regard caressant sur ses fauteuils de velours d'Utrecht, sur ses flambeaux de bronze enveloppés de gaze, après avoir contemplé avec amour sa pendule dorée, surmontée du Temps armé d'une faux, ses rideaux à carreaux rouges et blancs, qui faisaient un damier de chaque fenêtre : *O Melibœe, Deus*, s'écria-t-il en se couchant sur le dos, *nobis hæc otia fecit!* Car il savait un peu de Virgile. »

JULES SANDEAU.

« Nous au contraire, enfants heureux de tant de misérables, on dirait qu'un Dieu nous a fait ces loisirs : nous avons trouvé, en venant au monde, un père assez fort pour nous défendre, une mère assez heureuse pour nous aimer. »

JULES JANIN.

« Charme, douceur, expansion, Marguerite avait tout, et j'étais bien forcé de temps en temps de reconnaître que je n'avais pas le droit de lui demander autre chose; que bien des gens seraient heureux à ma place, et que, comme le berger de Virgile, je n'avais qu'à jouir des loisirs qu'un dieu ou plutôt qu'une déesse me faisait. »

A. DUMAS fils.

« Cette gracieuse demeure occupe le plus haut point de la colline. Le bois tourne autour du chalet, et par une pente rapide se déverse jusque dans la mer. Heureux l'homme de lettres, heureux l'artiste à qui l'indépendance, le meilleur des Mécènes, a fait de ces loisirs dorés! »

FÉLIX MORNAND.

DEUSDEDIT, pape. V. DIEUDONNÉ.

DEUSING (Antoine), médecin allemand, né à Meurs (Westphalie) en 1612, mort en 1666. Il acquit des connaissances étendues en philosophie, en mathématiques, dans les langues orientales, puis se fit recevoir docteur en médecine (1637) et pratiqua quelque temps son art dans sa ville natale. Bientôt après il occupa à Meurs une chaire de mathématiques, puis devint successivement professeur de physique et de mathématiques à Harderwick (1639), professeur de médecine en 1642, premier professeur de médecine à Groningue (1646), recteur de l'université de cette ville (1649), et enfin archiâtre du comte de Nassau (1652). Deusing possédait une vaste instruction et était un infatigable travailleur; mais son extrême vanité, ses critiques acerbes contre ceux qui n'étaient pas de son opinion lui firent un grand nombre d'ennemis. Il n'a pas laissé moins de cinquante-six ouvrages, dont Nicéron a donné la liste. Nous nous bornerons à citer : *De vero systemate mundi* (Amsterdam, 1643, in-4°); *Naturæ theatrum universale* (1645, in-4°); *Hexaemeron recognitum, sive de creatione meditationes* (1645, in-4°); *Synopsis medicinæ universalis* (1649, in-4°); *Fasciculus dissertationum selectarum* (1660, in-4°), recueil d'opuscules curieux et variés, etc. On lui doit aussi des traductions en latin des *Institutions de médecine* d'Avicenne et des *Aphorismes* de Mesvé.

DEUSING (Hermann), théologien hollandais, né à Groningue en 1654, mort en 1722. Il professa d'abord le droit, visita la Hollande et l'Allemagne, puis se livra à l'étude de la théologie et adopta les idées de Cocceius. La publication de son principal ouvrage, intitulé *Historia allegorica Veteris et Novi Testamenti* (Groningue, 1690, in-4°), lui attira les persécutions et l'excommunication. Pour laisser calmer l'orage, il se retira quelque temps dans le Brabant, puis revint dans sa ville natale, où il se fit agréger à l'Eglise wallonne.

DEUTÉRAGONISTE s. m. (deu-té-ra-go-ni-ste — du gr. *deuteragônistês*; de *deuteros*, second; *agônistês*, champion). Antiq. gr. Artiste qui remplissait le deuxième rôle dans les représentations scéniques : *Le* DEUTÉRAGONISTE *entrait toujours sur la scène par le côté droit.*

— **Encycl.** Avant Eschyle on s'était contenté d'un seul acteur. Eschyle en ajouta un second, qui fut appelé *deutéragoniste*, tandis que l'acteur principal portait le nom de *protagoniste*. Il n'employa un troisième acteur que dans l'*Agamemnon*, les *Choéphores* et les *Euménides*, c'est-à-dire dans les pièces qu'il paraît avoir fait représenter en dernier lieu. Ce troisième acteur, que l'on croit avoir été introduit par Sophocle, fut appelé *tritagoniste*. Sophocle et Euripide se contentèrent de trois acteurs. Cependant *Œdipe à Colonne* en demandait un quatrième; mais il semblerait que Sophocle n'osa pas porter cette nouveauté sur le théâtre : *Œdipe à Colonne* ne fut mis en scène qu'après sa mort.

Le protagoniste était chargé du rôle le plus pathétique, du personnage principal, sur lequel, dans le drame antique, l'intérêt se concentrait presque exclusivement. Le *deutéragoniste* ne servait le plus souvent qu'à provoquer de différentes manières, tantôt par un intérêt bienveillant, tantôt par des nouvelles fâcheuses, l'expression des sentiments du protagoniste. Quelquefois, mais rarement, il était l'auteur des maux du personnage principal. En général, ce dernier rôle appartient à une puissance extérieure n'apparaissant pas matériellement dans la pièce. Les œuvres qui admettaient un tritagoniste offraient au *deutéragoniste* une plus large place que les autres. Toutefois, dans ce cas même, son rôle était loin d'atteindre à l'énergie et à la profondeur que l'on réservait au protagoniste. Il représentait ces caractères faibles, d'une trempe plus délicate et doués de moins de grandeur d'âme, que Sophocle aime à placer à côté des personnages principaux pour en

faire ressortir toute la vigueur, caractères qui sont cependant susceptibles d'une beauté et d'un sublime d'un genre très-particulier. Le tritagoniste était chargé de personnages peu sympathiques, peu faits pour exciter la compassion; il servait à motiver, à amener les souffrances et les persécutions auxquelles était en butte le protagoniste.

Un même acteur, chez les Grecs, pouvait être chargé de plusieurs rôles dans la même pièce; mais, le plus souvent, on ne confiait au protagoniste qu'un seul personnage, afin qu'il mît dans l'interprétation de ce rôle toute l'activité de son esprit et toute la force de son talent. Voici, d'après Muller, la distribution de quelques tragédies d'Eschyle et de Sophocle :

AGAMEMNON. — *Protagoniste* : Agamemnon, gardien, héraut.
Deutéragoniste : Cassandre, Egisthe.
Tritagoniste : Clytemnestre.

CHOÉPHORES. — *Protagoniste* : Oreste.
Deutéragoniste : Electre, Egisthe, messager.
Tritagoniste : Clytemnestre, nourrice.

EUMÉNIDES. — *Protagoniste* : Oreste.
Deutéragoniste : Apollon.
Tritagoniste : Pythias, Clytemnestre.

ŒDIPE ROI. — *Protagoniste* : Œdipe.
Deutéragoniste : Jocaste, prêtre, serviteur.
Tritagoniste : Créon, Tirésias, messager.

ANTIGONE. — *Protagoniste* : Antigone, Tirésias, Eurydice.
Deutéragoniste : Ismène, Hémon, gardien, messager.
Tritagoniste : Créon.

De même que nous avons aujourd'hui des acteurs qui sont premiers comiques, amoureux, pères nobles, et qui jouent constamment les rôles de leur emploi, de même il y avait chez les Grecs des acteurs voués spécialement à l'un des trois rôles qui comprenaient, en général, tout le drame dans l'antiquité. C'est en ce sens que Plotin a dit : « Le poëte ne crée pas le protagoniste, le *deutéragoniste*, le tritagoniste; il ne fait que donner à chacun de ces acteurs le rôle qui lui revient. » De même, les Grecs disaient que Cléandre avait été le protagoniste d'Eschyle, Mynisque son *deutéragoniste*. De même encore Démosthène, parlant contre Eschine, a dit que les rôles de souverains sévères jusqu'à la cruauté, tels qu'on représente Créon, étaient réservés aux tritagonistes, parce qu'Eschine, avant d'être orateur, avait occupé au théâtre l'emploi de tritagoniste.

Les anciens aimaient à faire ressortir, par la position même qu'ils occupaient, l'importance et la dignité des différents personnages, à offrir à l'œil un tableau symétrique qui répondît à l'idée de l'action qu'on représentait. Le protagoniste, comme personnage principal, occupait presque toujours le milieu de la scène; le *deutéragoniste* et le tritagoniste s'avançaient vers lui des deux côtés, le premier à droite, le second à gauche. Pollux le grammairien nous apprend en outre que la porte située au milieu de la scène appartenait au protagoniste; le *deutéragoniste* entrait par celle de droite; la porte de gauche était réservée au tritagoniste.

On voit par ces divers détails que, chez les Grecs, le *deutéragoniste* tenait, en définitive, ce que nous appelons aujourd'hui les seconds rôles.

DEUTERGIE s. f. (deu-tèr-jî — du gr. *deuteros*, deuxième, *deutos*, en composition; *ergon*, œuvre.) Méd. Ensemble des effets secondaires consécutifs des médicaments.

DEUTÉRIE s. f. (deu-té-rî — du gr. *deuterion*, arrière-faix; de *deuteros*, second). Chir. Rétention de l'arrière-faix dans la matrice.

DEUTERIE, maîtresse du roi Théodebert. Elle est tristement célèbre dans l'histoire par un crime odieux. Lorsque le fils de Theuderic s'éprit d'elle, elle était déjà mariée et avait une fille dont les charmes dépassaient de beaucoup les siens; dans la crainte d'être supplantée par elle dans le cœur de son amant, elle résolut de s'en défaire. Un jour, — c'était à Verdun, résidence habituelle de Deutérie, — un jour la jeune fille va se promener, montée sur un char traîné par deux bœufs; tout à coup, passant sur un pont, ces animaux se mettent à bondir, furieux, et l'attelage est précipité dans le torrent où la rivale involontaire de sa mère trouve la mort. Dès qu'on apprit ce terrible événement, il s'éleva autour de Deutérie des murmures qui, peu à peu, se changèrent en accusations; on prétendit, on dit bien haut que la maîtresse du roi avait gagné le conducteur du char et que celui-ci avait excité la fureur de ses bêtes en les piquant très-vivement. Théodebert ferma d'abord les oreilles, mais bientôt il fut obligé d'écouter les remontrances de ses seigneurs, et ce prince, qui avait la réputation d'être le plus brave, le plus fier et le plus magnanime des Francs, dut sacrifier à sa réputation une maîtresse indigne de lui, quelle que fût l'ardeur de sa passion pour elle. Deutérie fut chassée de la cour; mais elle y laissa un fils, Théodebald ou Thibaud, qui, en 547, succéda à son père et, peu de temps après, fut tué en Italie, après avoir été battu par les troupes de l'empereur.

DEUTÉROCAMPTE s. m. (deu-té-ro-kan-pte — du gr. *deuteros*, second; *kamptô*, je courbe). Entom. Genre de chrysomélines qui habitent l'Amérique.

DEUTÉROCANONIQUE adj. (deu-té-ro-ka-no-ni-ke — du gr. *deuteros*, second, et de *canonique*). Théol. Se dit des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament qui ont été admis après les autres dans le canon de l'Ecriture.

— **Antonyme.** Protocanonique.

— **Encycl.** *Livres deutérocanoniques.* On appelait ainsi, dans les premiers siècles de l'Eglise chrétienne, les livres qui n'étaient point encore admis dans le canon biblique, ou qui en avaient été rejetés, mais qui n'en continuaient pas moins à servir à l'édification des fidèles, soit par la lecture publique, soit par un usage domestique. On les désignait aussi sous le nom de livres ecclésiastiques. Ils ont été reçus pour la plupart dans le canon par le concile de Trente. Cependant un certain nombre de théologiens catholiques appellent encore aujourd'hui *deutérocanoniques* les livres de l'Ancien Testament qui ne se trouvent pas dans le texte hébreu. Ce mot n'implique pas alors pour eux un défaut d'inspiration, il indique seulement qu'ils n'ont pas joui aussitôt que les autres d'une autorité canonique. Les juifs et les protestants désignent ces livres sous le nom d'apocryphes.

DEUTÉROGAME s. (deu-té-ro-ga-me — du gr. *deuteros*, second; *gamos*, mariage). Personne mariée pour la seconde fois.

DEUTÉROGAMIE s. f. (deu-té-ro-ga-mî — rad. *deutérogame*). Etat du deutérogame : *La* DEUTÉROGAMIE *est un état d'imperfection aux yeux de l'Eglise.*

DEUTÉROLOGIE s. f. (deu-té-ro-lo-jî — *deuteros*, second; *logos*, discours). Antiq. Réplique que faisait un défenseur officieux devant les tribunaux athéniens, la partie étant toujours obligée de faire elle-même le premier discours.

— Chir. Traité sur la nature et les connexions de l'arrière-faix (*deuterion* en grec).

DEUTÉROLOGIQUE adj. (deu-té-ro-lo-ji-ke — rad. *deutérologie*). Chir. Qui se rapporte à la deutérologie ou à l'arrière-faix : *Etude* DEUTÉROLOGIQUE.

DEUTÉROMÉSAL, ALE adj. (deu-té-ro-mé-zal, a-le — du gr. *deuteros*, second; *mesos*, mitoyen). Entom. Epithète donnée à la seconde série des aréoles moyennes de l'aile des insectes.

Deutéronome, le cinquième et dernier livre du Pentateuque, nommé seconde loi (*deuteronomion*) par les traducteurs grecs de l'Ancien Testament, parce qu'il n'est en grande partie qu'une répétition, sous une forme un peu différente, des lois déjà énoncées dans les livres précédents. Le titre qu'il porte dans nos éditions de la Bible hébraïque est *Ellieh haddebarim* (Voici les paroles), premiers mots du premier chapitre; mais les rabbins le connaissent aussi sous le nom de *Mischnèh thorah* (Répétition de la loi), titre qui correspond tout à fait au mot *Deutéronome*. Ce livre offre un cachet tout particulier et ne ressemble guère aux autres livres attribués à Moïse. Il se compose en grande partie de longs discours qui auraient été prononcés dans le pays de Moab par le grand législateur, peu de temps avant sa mort. Dans un premier discours, Moïse rappelle à grands traits tout ce qui s'est passé depuis la sortie d'Egypte et rend le peuple attentif à tous les bienfaits dont il a été comblé par Jéhovah; dans un second, qui contient vingt et un chapitres, il expose de nouveau les lois qui sont censées avoir été déjà promulguées, mais avec des modifications quelquefois importantes, et en y ajoutant assez souvent de nouvelles dispositions. Puis viennent un certain nombre d'exhortations relatives à l'observation de la loi : les Israélites seront bénis s'ils accomplissent les commandements de Jéhovah; ils seront maudits dans le cas où ils les transgresseraient. Suit un fragment historique. Moïse, âgé de cent vingt ans, se démet de sa charge et confie à Josué la mission de conduire le peuple jusque dans le pays de Chanaan. Un cantique est mis dans la bouche de Moïse, qui fait ses adieux aux Hébreux après avoir écrit les paroles de la loi, prononce des bénédictions sur chacune des tribus d'Israël, et, obéissant à un ordre divin, va mourir sur le mont Nébo, du haut duquel il peut encore contempler les splendeurs de la terre promise. « Jéhovah l'ensevelit dans la vallée, au pays de Moab... et personne n'a su, jusqu'à ce jour, où était son tombeau... Et il ne parut plus en Israël de prophète pareil à Moïse... »

Comme on le voit, le *Deutéronome* se termine par un récit assez curieux pour un livre que certains critiques veulent encore attribuer au grand législateur des Hébreux. Suivant Bergier, le *Deutéronome* fut écrit la quarantième année après la sortie d'Egypte. De tous les ouvrages de Moïse (si celui-ci en est un), le *Deutéronome*, qui comprend trente-quatre chapitres, est sans contredit le plus éloquent. On en faisait la lecture au peuple tous les sept ans, à la fête des Tabernacles.

DEUTÉROPATHIE s. f. (deu-té-ro-pa-tî — du gr. *deuteros*, second; *pathos*, douleur). Méd. Affection secondaire, état morbide qui se développe sous l'influence d'une autre maladie.

DEUTÉROPATHIQUE adj. (deu-té-ro-pa-ti-ke — rad. *deutéropathie*). Méd. Qui a les caractères de la deutéropathie : *Accidents* DEUTÉROPATHIQUES.

DEUTÉROSCOPIE s. f. (deu-té-ro-sko-pî — du gr. *deuteros*, second; *skopein*, voir). Méd. Hallucination nommée communément SECONDE VUE.

DEUTÉROSE s. f. (deu-té-ro-ze — du gr. *deuteros*, second). Hist. Seconde loi des Juifs; ils lui donnent aussi le nom de MISCHNA.

— **Encycl.** Dans l'origine, les Juifs avaient plus d'une *deutérose*; il est assez difficile de savoir quel en était le nombre. Saint Epiphane en cite quatre espèces : les unes sous le nom d'Akiba, les autres sous le nom de Moïse, un troisième genre sous celui de Juda, et un quatrième, enfin, sous celui des Macchabées.

« Il n'est pas aisé, dit le savant abbé Bergier, de savoir si la Mischna des juifs d'aujourd'hui est la même que ces *deutéroses*, si elle les contient toutes ou seulement une partie. Saint Jérôme dit que les Hébreux les rapportaient à Sammaï et à Hillel; si cette antiquité était bien prouvée, elle mériterait attention, puisque Josèphe parle de Sammias, qui vivait au commencement du règne d'Hérode et qui est le même que Sammaï. Mais saint Jérôme parle toujours des *deutéroses* avec un souverain mépris; il les regardait comme un recueil de fables, de puérilités et d'obscénités. Il dit que les principaux auteurs de ces belles décisions sont, suivant les juifs, Barakiba, Siméon et Hilles. Le premier est probablement le père de l'aïeul du fameux Akiba. Siméon est le même que Simmaï, et Hilles est mis pour Hillel. » Le témoignage de saint Jérôme correspond, on le voit, sur trois points avec celui de saint Epiphane, que nous avons rapporté plus haut.

On trouve de singulières choses dans ces *deutéroses*; la manie qu'on y remarque de donner des préceptes, de vouloir réglementer les actes, les paroles et jusqu'aux gestes des croyants, atteint un degré incroyable, et les rabbins qui les ont écrites vont jusqu'à indiquer de quel côté de l'horizon il faut avoir la tête tournée pendant la satisfaction des besoins naturels. Mais, en tous cas, ce n'est point aux catholiques à rire de ces préceptes ridicules, et leurs livres de dévotion ne sont pas en reste avec les préceptes rabbiniques.

DEUTIODURE s. m. (deu-ti-o-du-re — du préf. *deuto*, et de *iodure*). Chim. Composé qui contient deux proportions d'iode.

DEUTO (du gr. *deuteros*, en composition *deutos*, second). Chim. Préfixe qui indique le second rang en général, et particulièrement le second degré parmi les composés d'un même corps.

DEUTOCARBONÉ, ÉE adj. (deu-to-kar-bo-né — du préf. *deuto*, et de *carboné*). Chim. Qui est carboné au second degré, qui constitue le second des carbures d'un même corps : *Hydrogène* DEUTOCARBONÉ.

DEUTOCHLORURE s. m. (deu-to-klo-ru-re — du préf. *deuto*, et de *chlorure*). Chim. La seconde des combinaisons que le chlore forme avec le même corps simple : *Le* DEUTOCHLORURE *de mercure.*

DEUTOSÉLÉNIURE s. m. (deu-to-sé-lé-niu-re — du préf. *deuto*, et de *séléniure*). Chim. Seconde des combinaisons que le sélénium forme avec un corps simple : *Le* DEUTOSÉLÉNIURE *de fer.*

DEUTOSULFATE s. m. (deu-to-sul-fa-te — du préf. *deuto*, et de *sulfate*). Chim. Sel produit par la combinaison de l'acide sulfurique avec un deutoxyde.

DEUTOSULFURE s. m. (deu-to-sul-fu-re — du préf. *deuto*, et de *sulfure*). Chim. Seconde des combinaisons que forme le soufre avec un corps simple : *Le* DEUTOSULFURE *d'hydrogène.*

DEUTOVERTÉBRAL, ALE adj. (deu-to-vèr-té-bral, a-le — rad. *deutovertèbre*). Anat. Qui a rapport à la deutovertèbre.

DEUTOVERTÈBRE s. f. (deu-to-vèr-tè-bre — du préf. *deuto*, et de *vertèbre*). Anat. Vertèbre secondaire.

DEUTOXYDE s. m. (deu-to-ksi-de — du préf. *deuto*, et de *oxyde*). Chim. Second des oxydes que peut donner un corps : *Le* DEUTOXYDE *de manganèse.*

DEUTSCH (Nicolas-Emmanuel), peintre et graveur suisse, né à Berne en 1484, mort en 1530. Il ne reste de cet artiste que quelques tableaux, qui sont fort recherchés, et des gravures plus estimées encore. Parmi les plus remarquables citons les six estampes représentant les *Vierges sages* et les *Vierges folles*. Deutsch eut quatre fils, qui furent artistes comme lui. Le plus distingué d'entre eux est Jean-Rodolphe-Emmanuel DEUTSCH, élève de Maximin, peintre de Bâle. Ses gravures et ses tableaux sont également recherchés. On a de lui des estampes représentant les principales villes d'Europe. Elles ont été

gravées, pour la plupart, pour la *Cosmographie* de Sébastien Munster (Bâle, 1550, in-fol.).

DEUTSCHBROD, ville des Etats autrichiens, dans la Bohême, ch.-l. de district, sur la Sazawa, à 112 kilom. S.-E. de Prague; 5,300 hab. Papeteries, fabriques de couvertures de laine; fabriques de draps et de vinaigre. En 1422, sous les murs de cette ville, l'empereur Sigismond fut battu par l'armée hussite de Ziska.

Deutsche Bund, ou ligue allemande, association patriotique, fondée en 1810 par Stuckradt et Luxheim, et qui tendait à l'établissement de constitutions représentatives dans les divers Etats de l'Union germanique. Elle étendait le cercle de son action à toute la Confédération. Lors de la dissolution du *Tugendbund*, elle s'accrut d'une partie de ceux des membres de cette puissante association secrète qui persistaient à réclamer des réformes politiques. Dès 1811, elle avait fixé l'attention du gouvernement westphalien, entre autres, qui l'avait dénoncée, dans le journal officiel, comme subversive du bon ordre. Ses règlements, publiés en 1814, sont timbrés du sceau de l'ordre, représentant un lion derrière lequel se dresse un bâton surmonté d'un bonnet de la liberté, avec l'inscription : « D. D. B. (*der deutsche Bund*), 1810. » Dissous à son tour, par suite des tracasseries de l'autorité, comme le *Tugendbund*, en même temps que diverses autres sociétés inspirées des mêmes sentiments et qui prenaient les titres de *Chevaliers noirs*, de *Réunion de Louise*, de *Charlottenbourg*, le *Deutsche Bund* se réunit à celles-ci pour se reconstituer sous une autre forme. C'est alors que fut fondé la *Burschenschaft*, ou association des étudiants. La *Burschenschaft* recruta de nombreux adhérents parmi les professeurs des universités. Elle tendait à s'emparer graduellement de la génération naissante, à la conduire à travers ses études et à la diriger encore à son entrée dans la carrière civile. Elle eut beaucoup de prosélytes dans la landwehr et dans les rangs mêmes de l'armée. Son action porta au plus haut point d'exaltation l'amour de ses jeunes adeptes pour l'indépendance de la patrie allemande et pour la liberté; elle fit partager à tous ses associés sa haine pour le gouvernement russe, qu'elle considérait comme le plus grand obstacle à la réalisation de ses doctrines émancipatrices. C'est ce fanatisme qui arma le bras de l'étudiant Karl Sand contre la vie de l'indigne Kotzebue, l'agent secret de la Russie et le contempteur de ce qu'il appelait la teutomanie. La *Burschenschaft* recevait l'impulsion d'un comité supérieur qui avait son siége en Prusse. Des comités secondaires existaient sur tous les points de l'Allemagne, divisée en dix cercles, ayant chacun son directeur. Les assemblées étaient de deux sortes : la *Burschenschaft* secrète et la *Burschenschaft* générale. Dans celle-ci, on ne s'attachait qu'à préparer les esprits, par la lecture des ouvrages politiques, à recevoir les dernières communications. Le but de l'association était complétement dévoilé dans la *Burschenschaft* secrète; en se faisant initier, le néophyte apprenait que le but de la ligue était de doter l'ensemble des Etats allemands de la liberté, de l'égalité et de l'unité politiques. Poursuivie avec rigueur par les gouvernements, la *Burschenschaft* dut se dissoudre, comme les sociétés d'où elle était dérivée, mais de ses débris se formèrent d'autres associations particulières qui, successivement découvertes, se virent l'objet des sévérités judiciaires. Aujourd'hui elles ont, tout porte à le croire, complétement cessé d'exister.

DEUTSCHENBERG (Daniel-Basile DE), astronome tchèque, né en 1585, mort en 1628. Après avoir dirigé quelque temps le collége de Saint-Nicolas, à Prague, il devint, en 1615, professeur de physique et de mathématiques à l'université de cette ville, et y fut élu, l'année suivante, doyen de la Faculté de philosophie. Il occupa ce poste jusqu'en 1622, où l'université passa sous la direction des jésuites. Peu de temps après, il embrassa la religion catholique, et, en récompense de son abjuration, fut nommé président de l'université. On a de lui : *Observations astronomiques sur la comète qui s'est montrée le* 28 *novembre* 1618 (Prague, 1619), en tchèque.

DEUTSCHKRONE, ANENTSKRONE, ou en polonais **WALCZ**, ville de Prusse, prov. de la Prusse occidentale, régence de Marienwerder, ch.-l. de cercle, à 100 kilom. N. de Posen; 4,300 hab. Gymnase, fabriques de draps, teintureries, brasseries, distilleries d'eau-de-vie, tuileries. Le cercle dont elle est le chef-lieu a une superficie d'environ 1,620 kilom. carr., habitée par une population de 47,000 hab. C'est une région basse et sablonneuse, qu'arrosent la Rüddow, la Plietnitz, la Pilow et la Doberitz; elle renferme un grand nombre de lacs et est renommée pour le bétail qu'on y élève.

DEUTSCHMANN (Jean), théologien protestant allemand, né à Juterbock en 1625, mort en 1706. Il fut professeur de philosophie à Wittenberg, où il mourut. Il se fit surtout connaître par sa passion pour la controverse et par son ardeur à se mêler à toutes les discussions théologiques. Deutschmann soutint les thèses les plus singulières et composa un nombre considérable d'ouvrages aujourd'hui oubliés. Les principaux sont : *De libris Scripturæ apocryphis* (Wittenberg, 1682); *Panoplia confessionis Augustanæ* (1709, in-4°); *Theologia positiva Adami protoplasti* (1709, in-4°), etc.

DEUTZ, en latin *Tuitium*, ville de Prusse, prov. et sur la rive droite du Rhin, en face de Cologne, dont elle forme un faubourg, et à laquelle elle est jointe par un pont de bateaux de 425 mètres de longueur et par un beau viaduc; 3,500 hab. Arsenal, manufacture de porcelaine; fabriques de savon, soieries, velours, rubans, cartes à jouer, carrosserie, fonderie de fer, ateliers de machines. Cette ville, qui, au point de vue militaire, est la tête de pont de Cologne, doit son origine à une forteresse romaine, transformée en monastère au XIe siècle. Deutz souffrit beaucoup de la guerre de Trente ans; ses fortifications, détruites à la paix de Nimègue (1678), furent relevées en 1816. « Le gouvernement prussien, dit M. Joanne, a fait construire à Deutz de grands ateliers d'artillerie. Son ancienne abbaye de bénédictins, fondée en 1001, est actuellement une caserne de cavalerie. Deutz est très-fréquentée par les habitants de Cologne et par les étrangers qui visitent cette ville. On va dans les jardins des hôtels Bellevue et du Prince-Charles, surtout le soir, entendre de la musique en s'y rafraîchissant, et contempler la belle vue que l'on y découvre sur le Rhin et sur la ville, qui s'étend sur la rive gauche. »

DEUTZ (Simon). On ignore la date de la naissance et celle de la mort de cet homme, qui a couvert son nom d'infamie en trahissant la confiance d'une femme, en vendant à prix d'or la duchesse de Berri. Simon Deutz était le fils d'un rabbin de Paris. Il commença par être compositeur d'imprimerie; mais cette condition modeste ne pouvait convenir ni à ses idées vaniteuses ni à ses instincts rapaces. Pour en sortir, pour se créer des protecteurs, Deutz eut recours à un moyen infaillible : il abjura sa religion et se fit catholique. Il n'en fallut pas davantage pour faire de cet homme une sorte de personnage. Une conquête aussi précieuse ne pouvait manquer d'être l'objet des sollicitudes les plus vives de la part des sauveurs d'âmes. Il se rendit à Rome, où on lui fit fête. Le pape lui-même s'empressa d'utiliser le zèle du néophyte en lui confiant une mission religieuse en Amérique. Après la révolution de 1830, Deutz accompagna Mme de Bourmont en Suisse. Dans cette circonstance, il montra, du moins par son langage, le plus grand attachement à la famille que le peuple de Paris venait de renverser du trône, et qu'il espérait alors, dans l'intérêt de sa fortune, voir bientôt reprendre la route de France. Ces espérances étaient, à cette époque, celles du parti légitimiste et surtout de la duchesse de Berri. Cette princesse, peu faite pour la résignation, venait de prendre la résolution bizarre d'opérer un débarquement en France et de se mettre hardiment à la tête d'une entreprise dont elle était loin de prévoir la déplorable issue. Elle se trouvait à Massa, entourée des sommités de son parti (mars 1831), lorsqu'arriva de Rome un homme chaudement recommandé par le saint-père. Cet homme, qui se rendait à Madrid, qu'elle reçut à sa table, à qui elle confia des lettres pour les remettre à sa famille d'Espagne, était Simon Deutz. Bientôt après, la duchesse débarquait en Vendée, où elle ne trouva qu'une déception cruelle. Il lui fallut alors se rendre à Nantes pour y chercher un asile sûr chez ses partisans dévoués, résolue à attendre le moment où il lui serait possible de se rembarquer. Deutz vint la rejoindre dans cette ville, obtint d'elle le titre de baron et se fit confier des documents importants. Mais, comprenant qu'il n'avait plus aucun intérêt à servir une cause perdue, il se rendit à Paris, alla voir M. de Montalivet, et M. de Montalivet le conduisit chez M. Thiers, alors ministre. Au sortir de cette entrevue, dans laquelle Deutz avait reçu, dit-on, 500,000 francs, avec promesse de toucher une somme égale s'il livrait la duchesse, le juif apostat partit pour Nantes avec deux commissaires spéciaux. Le 6 novembre, il eut avec la duchesse une entrevue dans la maison des demoiselles Daubigny, et il reconnut facilement, à certains indices, qu'elle devait y demeurer. Il avertit aussitôt de sa découverte les agents du gouvernement, et pendant que ceux-ci se livraient à de longues recherches qui amenèrent l'arrestation de la princesse, Deutz quittait Nantes furtivement. Il se rendit en Amérique sous un faux nom, puis revint à Paris, où il perdit dans les jeux de Bourse presque toute sa fortune si honteusement gagnée. Cet homme, dont le nom restera à jamais flétri dans l'histoire, a fait paraître, sous le titre de : *Arrestation de Madame*, une brochure dans laquelle, tout en essayant de justifier sa conduite, il nie avoir reçu de l'argent pour prix de son odieuse action.

DEUTZIE s. f. (deu-tzî). Bot. Genre de philadelphées.

— **Encycl.** Ce nom, créé par Thunberg en souvenir de Deutz, syndic d'Amsterdam, qui l'avait encouragé dans ses voyages, désigne un genre d'arbrisseaux de la famille des philadelphées, très-voisin des seringats. On connaît une dizaine d'espèces de *deutzies*, originaires de l'Inde ou du Japon, et presque toutes cultivées dans les jardins de l'Europe, à cause de la beauté de leur floraison. La *deutzie crénelée* (*deutzia crenata*) est un charmant arbrisseau, qui présente tout à fait l'aspect du seringat; elle croît au Japon. Les ébénistes de ce pays emploient ses feuilles, qui sont très-rudes, pour polir le bois. Elle est répandue dans nos jardins, où ses fleurs blanches, en panicule terminale, produisent un très-bel effet.

DEUX adj. numér. (deu — lat. *duo*, grec *duô*, sanscrit *dva*, *dvi*. L'origine de ce mot est incertaine, et Bopp s'abstient à ce sujet de toute conjecture. L'analogie de formation du sanscrit *dva*, *dvi* avec *tva*, toi, tien, *sva*, sien, *kva*, à lui, fait présumer à Pictet une origine pronominale, comme pour le nom de l'unité, qui s'est exprimée, ainsi que l'a clairement démontré Bopp, par des pronoms de la troisième personne dont la variété dans les langues aryennes explique celle des noms de l'unité même. Pour le mot *dva*, on trouve des traces d'un ancien démonstratif *da* dans *adas*, celui-là, composé de *a* pronom et de *da*, là-bas, alors. L'autre élément pronominal *va* se combine avec les pronoms *a*, *e*, *i* dans le zend *ava*, celui-là, le sanscrit *êva*; ainsi, en zend *aiva*, un, *iva*, comme, etc. *Dva* pourrait donc être une contraction de *dava* formé de *da* et de *va*. Après avoir dit *celui-ci* pour un, il était naturel de dire *ceux-ci*, avec le suffixe du duel dans *dvâu*, grec *duô*, latin *duo*, etc., *ces deux-ci*, pour deux). Qui est composé de un plus un : DEUX *hommes*. DEUX *femmes*. DEUX *maisons*. *Nous sommes* DEUX. *On s'est trompé quand on a cru que l'esprit et le jugement étaient* DEUX *choses différentes*. (La Rochef.) *Parmi nos sens, quelques-uns ont leur organe double; nous avons* DEUX *yeux*, DEUX *narines*. (Boss.)

On ne voit point *deux* fois le rivage des morts.
RACINE.

Deux vrais amis vivaient au Monomotapa.
LA FONTAINE.

— Deuxième, second : *Page* DEUX. *Article* DEUX. *Tome* DEUX. ‖ A la suite des noms propres, *deux* s'écrit ordinairement II : *Henri* II, *roi de France*. *Catherine* II, *impératrice de toutes les Russies*. (Acad.)

— Par ext. Petit nombre indéterminé : *J'ai* DEUX *mots à vous dire*. *Il n'est qu'à* DEUX *pas d'ici*. *Il n'a pas plus de raison qu'un enfant de* DEUX *jours*. *Ecrivez-moi* DEUX *lignes seulement*. (Acad.) *Les hommes et les empires sommeillent à* DEUX *pas de l'abîme où ils vont tomber*. (Chateaub.)

Est-ce en *deux* jours que le gland devient chêne?
LA FONTAINE.

— Pop. et triv. *Les deux sœurs*, Les fesses.

— Fam. *N'en pas faire à deux fois*, Se décider sur-le-champ, sans hésiter, ne pas balancer : *Il* N'EN FIT PAS À DEUX FOIS, *et sauta par la fenêtre*. ‖ On dit aussi N'EN FAIRE NI UNE NI DEUX.

— *Il n'y a pas deux voix*, *deux avis*, Tout le monde est d'accord : IL N'Y A PAS DEUX VOIX *sur ce personnage*. (La Bruy.)

— Prov. *Deux avis valent mieux qu'un*, On ne saurait prendre trop de conseils. ‖ La Fontaine a dit, dans le même sens : *Deux sûretés valent mieux qu'une*, On ne saurait prendre trop de précautions :

Deux sûretés valent mieux qu'une,
Et le trop, en cela, ne fut jamais perdu.
LA FONTAINE.

— Blas. *Deux et un*, Se dit de la disposition ordinaire de trois pièces, dont deux sont vers le chef et une vers la pointe, comme les trois fleurs de lis de France : *De Landes : De gueules, à trois aigles posées* DEUX ET UNE. *Dubourg : D'azur à trois branches d'épine d'argent posées* DEUX ET UNE. *Charency, en Dauphiné : D'azur, à trois oiseaux volants en bande d'argent, posés* DEUX ET UN. *Fortescue, en Angleterre : D'azur, à trois gerbes d'or, posées* DEUX ET UNE. *Bosch, en Espagne : De gueules, à trois voiles de navires enflées d'argent, posées* DEUX ET UNE. *Robin de Granson : D'azur à trois pigeons d'argent, posés* DEUX ET UN. *Fumel-Monségur, en Agenois : D'or, à trois fumées d'azur, posées* DEUX ET UNE.

— Manég. *Cheval à deux mains*, Cheval qui, attelé à une voiture avec un autre, peut être placé indifféremment à droite ou à gauche. ‖ *Cheval à deux fins*, Cheval qui est également propre à être attelé et à être monté.

— Substantiv. S'emploie souvent en sous-entendant le nom auquel il se rapporte, et prend alors le caractère d'un véritable substantif.

— Deux personnes : *Quand on est avec un ami, on n'est pas seul et l'on n'est pas* DEUX. (Barthél.) *Le bonheur lui-même cesserait d'être le bonheur, si nous n'étions pas* DEUX *pour en jouir*. (Byron.) *Qui des* DEUX *est le plus sensé, ou des modernes qui honorent le commerce, ou des anciens qui vouaient les marchands au mépris?* (Fourier.) *L'amour, c'est être* DEUX *et ne faire qu'un*. (Serrurier.)

Un cœur n'est à personne alors qu'il est à *deux*.
CORNEILLE.

Toute saison, tout ciel sont bons quand on est *deux*.
Qu'importe aux cœurs unis ce qui change autour
[d'eux?
LAMARTINE.

O la maudite compagnie
Que celle de certains fâcheux,
Dont la nullité vous ennuie!
On n'est pas seul, on n'est pas *deux*.
LE BRUN.

— *Tous les deux*, *toutes les deux*, L'un ou l'une et l'autre, ensemble ou séparément : TOUS LES DEUX *sont morts depuis longtemps*. (Acad.) *L'ancien et le nouveau continent paraissent* TOUS LES DEUX *avoir été rongés par l'Océan*. (Boss.) *M*^me^ *de Maintenon, qui avait aimé Fénelon comme elle aima Racine, les abandonna* TOUS LES DEUX. (La Harpe.)

L'homme de deux pouvoirs suit la marche con-
[traire.
L'amour-propre qui ment, la raison qui modère,
Utiles *tous les deux* s'ils remplissent leurs lois :
Nuisibles *tous les deux* s'ils confondent leurs droits.
DE FONTANES.

‖ *Tous deux* ou *toutes deux*, L'un ou l'une l'autre, ou l'un et l'autre ensemble : *Je vous félicite de vivre souvent ensemble, et de vous consoler* TOUS DEUX *des sottises de ce monde par les agréments délicieux de votre commerce*. (Vol.)

Vous me semblez *tous deux* fatigués du voyage.
LA FONTAINE.

— *A deux*, Deux ensemble : *Travailler* À DEUX. *Jouer* À DEUX. *Si l'on veut vivre heureux* À DEUX, *il faut savoir se séparer souvent et marcher parfois l'un sans l'autre*. (Mme Reybaud.) ‖ *Deux à deux*, *deux par deux*, Deux ensemble, par couples : *La versification française, avec ses alexandrins qui vont* DEUX À DEUX, *a peu de majesté et de mouvement*. (Michelet.)

Quand les bœufs
Vont *deux à deux*,
Le labourage en va mieux.
SEDAINE.

L'oubli, l'ennui font, ce me semble,
Route ensemble,
Traînant, *deux à deux*, leurs pas lents,
Nonchalants.
A. DE MUSSET.

‖ *Marcher deux à deux comme frères mineurs*, Marcher deux à deux à la file.

— *En deux*, En deux parties : *Partager un pain* EN DEUX. *Diviser une planche* EN DEUX. *Commode, rencontrant un homme d'une corpulence extraordinaire, le coupa* EN DEUX *pour prouver sa force*. (Chateaub.) *L'amour est une flamme séparée* EN DEUX *qui veut se réunir*. (A. Karr.) ‖ *De deux en deux*, Par une succession périodique de temps ou d'ordre : DE DEUX *jours* EN DEUX *jours*. (Acad.) *Nous ne nous écrivons guère que* DE DEUX EN DEUX *mois*. ‖ *De deux jours l'un*, Un jour sur deux, une fois tous les deux jours : *Je vais le voir* DE DEUX JOURS L'UN. ‖ *Donner*, *piquer des deux*, Faire sentir à la fois les deux éperons à son cheval pour accélérer sa course : *Dès la première poste, le courrier* DONNE DES DEUX, *s'échappe et arrive le premier*. (St-Sim.) *Nous voici par les champs, en vrais chevaliers errants, tantôt* PIQUANT DES DEUX, *et tantôt marchant à petits pas*. (J.-J. Rouss.) ‖ Par ext. Aller très-vite, faire diligence : *Pour réussir dans cette affaire, il faut* PIQUER DES DEUX. (Acad.)

— *C'est deux, ça fait deux*, Ce sont des cas bien différents, deux choses qui ne sont pas comparables : *Dépenser son argent et celui des autres*, C'EST DEUX.

. . . . . Oui, je suis curieux
De voir si mon neveu, comme le dit sa lettre,
S'est si bien réformé; car tenir et promettre,
Ce sont deux.
DESTOUCHES.

— *Ne pas savoir dire deux*, Etre d'une ignorance complète : *Si j'étais homme, j'aimerais mieux une femme laide et spirituelle qu'une belle qui* NE SAIT PAS DIRE DEUX. (Balz.)

— *Cela est clair comme deux et deux font quatre*, Cela est évident, incontestable.

— Jeux. *Etre à deux de jeu*, En être au même point, n'avoir aucun avantage l'un sur l'autre. ‖ Fig. Ne se rien devoir; s'être rendu l'un à l'autre les mêmes mauvais services.

— s. m. Nombre deux : DEUX *et* DEUX *font quatre*. *Le produit de* DEUX *multiplié par* DEUX. (Acad.)

— Second jour du mois : *Le* DEUX *de mars*. *Le* DEUX *mars*. *Le* DEUX *du courant*. *Je pars le* DEUX. *Ce n'est que dans les villes où il y a eu des Saint-Barthélemy qu'il y a des* DEUX *septembre*. (Ch. de Rémusat.)

— Chiffre (2) qui marque un nombre de deux unités : *Poser un* DEUX. *Effacer un* DEUX. *Deux cent vingt-deux s'écrit par trois* DEUX. (Acad.)

— Chasse. Sorte de plomb moins gros que le trois : *On se sert ordinairement du* DEUX *pour tirer le lièvre*.

— Jeux. Carte. La plus basse carte, marquée de deux points : *Le* DEUX *de trèfle, de cœur, de pique, de carreau*. *Avoir les quatre* DEUX. ‖ Face d'un dé ou d'un domino, marquée de deux points : *Amener deux* DEUX. ‖ *Double deux*, Domino sur lequel le point de deux est répété de chaque côté. ‖ *Amener le double deux*, Amener le deux sur chacun des deux dés. ‖ *Rafle de deux*, Au jeu de trois dés Coup dans lequel chacun des trois dés amène le point de deux. ‖ *Deux d'amour*, Au domino, Nom que l'on donne familièrement au numéro deux.

Deux cousines (LES), en chinois *Iu-kiao-li*, roman traduit du chinois par M. Abel Rémusat (Paris, 1826, 4 vol. in-12), précédé d'une préface où se trouve un parallèle des romans de la Chine et de ceux de l'Europe. La Chine possède une littérature, et, qui le croirait! une littérature qui peut soutenir la comparaison avec celle de l'Europe. Nous avions, à cet égard, des notions assez vagues avant les remarquables travaux de M. Rémusat, qui ont jeté tant de lumière sur l'Orient et, en particulier, sur la langue, la géographie et les arts de la Chine. Ce savant sinologue, après nous avoir fait connaître le pays, a pensé qu'il fallait aussi nous permettre de juger les Chinois et leur esprit, et que, pour arriver à ce résultat, il n'y avait qu'un moyen : comparer les récits des voyageurs et les concilier par la pratique, ou demander à ce peuple des renseignements sur lui-même; en d'autres termes, étudier et traduire sa littérature.

Avant M. Rémusat, on ne connaissait que quelques rares échantillons de la littérature chinoise : quelques nouvelles traduites par le Père Dentrecolles; un roman, l'*Union bien assortie* (*Hau-kiou-choaan*), traduit d'abord en portugais, puis en anglais, et enfin en français par Eidous; mais il est permis de croire que cette traduction de troisième main a fait perdre au roman quelque peu de sa physionomie originale. Ajoutons encore quelques nouvelles, quelques comédies et un petit nombre de poésies, et nous aurons à peu près la liste de ce que nous possédions en ce genre avant l'apparition de *Iu-kiao-li*. Comme on le voit, nos renseignements étaient trop incomplets pour nous permettre d'en tirer aucune lumière sur l'esprit de la nation chinoise. En outre, ils appartenaient à un temps déjà fort reculé, tandis que le roman des *Deux cousines*, écrit à une époque de civilisation avancée, où le talent de l'observation sociale a toute sa force, reproduit avec les nuances les plus fines ce mélange de bien et de mal, de talent et de ridicules, de vertu et de dépravation qui, de Paris à Pékin, constitue notre faible humanité. *Iu-kiao-li*, sous le rapport de l'intrigue et la science de l'imbroglio, semble une production toute moderne de l'Occident. Les couleurs sont différentes, mais les procédés sont les mêmes. L'auteur chinois trace les caractères, amène les descriptions de sites, noue et dénoue les fils de la narration par des moyens absolument semblables à ceux qu'emploient nos romanciers. Qu'on en juge par cette analyse rapide du roman.

Un lettré de première classe, M. Pe, a une fille nommée Hungiu, dont la beauté et la science le consolent du plus grand malheur qui puisse affliger un Chinois, celui de n'avoir pas de fils. Veuf, et approchant de la soixantaine, il ne songe qu'à découvrir, parmi les jeunes gens les plus nobles et les plus riches (car, dans ce bon pays de Chine, le mérite mène infailliblement à la fortune), un gendre sur lequel il puisse se reposer comme sur un *demi-fils*. Le mérite partout reconnu de Hungiu fait concevoir à un vieux seigneur, nommé Yang, l'idée d'en faire sa bru; mais M. Pe veut juger par lui-même du savoir de Yang-Fang, qui, par malheur, n'en possède aucun. La présentation de l'inepte jeune homme rappelle exactement la scène de Thomas Diafoirus, au résultat près, car le sot prétendant est éconduit.

Peu de temps après, le père de Yang-Fang, pour se venger de M. Pe, lui fait donner la dangereuse mission d'aller traiter de la rançon de l'empereur, alors captif chez les Tartares. Ce qui désole le plus M. Pe, c'est de laisser Hungiu exposée aux persécutions des Yang. Il s'ouvre de ses craintes à son beau-frère, le docteur Gou, qui s'offre à prendre chez lui sa nièce. M. Pe reçoit les adieux de sa fille et se met bravement en route pour la Tartarie, tandis que le docteur, pour faire perdre aux Yang les traces de la jeune Hungiu, la conduit à Nankin et la fait passer pour sa fille. Les talents précoces d'un étudiant nommé Sce Yeoupe lui font bientôt concevoir l'idée de le donner à sa nièce pour protecteur et pour mari, et il lui envoie une dame entremetteuse, dont l'office est aussi honnête en Chine qu'il est malhonnête ou du moins équivoque en d'autres pays. Le jeune homme, plus prudent ou plus curieux que la plupart de ses compatriotes, veut, avant de s'engager, voir celle qu'on lui propose pour femme. Aidé des instructions de la vieille complaisante, il se met en embuscade et aperçoit à une fenêtre, au lieu de Hungiu, la propre fille de M. Gou, qui ne lui paraît que médiocrement belle. Lui, qui ne voulait pour compagne qu'une personne accomplie, refuse poliment cette alliance, et le docteur, piqué, use de son crédit sur les supérieurs du jeune étudiant pour lui faire retirer son grade. A partir de ce moment, Sce Yeoupe commence d'interminables pérégrinations, semées d'aventures de toute espèce, qui débutent et finissent la plupart par des improvisations poétiques. Sce, comme tout bon Chinois, est toujours à la recherche de la science d'abord, puis d'une femme digne de devenir son épouse. Après bien des marches et contre-marches, il arrive en vue de Pékin, où il espère découvrir Hungiu, car il a appris qu'une moquerie du sort lui avait fait prendre sa cousine pour elle.

En traversant un village voisin de Pékin, il est assailli, dévalisé par une bande de voleurs. Recueilli par Li, un magistrat du pays, il rencontre, un jour qu'il se promène dans le parc, un jeune homme qui vient droit à lui et lui offre sa sœur, Lo-Mingli, en mariage. Celle-ci a aperçu Sce Yeoupe et s'est éprise d'amour pour le jeune étudiant. Celui-ci s'excuse et avoue qu'il est à la recherche de Hungiu, dont il veut faire sa femme; or la sœur de Lo-Mingli n'est autre que la cousine de Hungiu, et, comme elle a conçu la plus haute estime pour le talent poétique de Sce Yeoupe, non-seulement elle consent à être sa seconde femme, mais encore elle l'aide à retrouver Hungiu, à qui elle cède le premier rang; si bien qu'après de nouvelles péripéties, que nous omettrons, Sce Yeoupe devient l'époux heureux de deux femmes charmantes.

Tel est, dans son ensemble, ce vaste récit dont nous avons à peine donné l'idée. Nous ne louerons pas l'extrême mérite de la traduction de M. Rémusat. Il y a longtemps que tous les critiques, les lettrés et les savants en ont apprécié l'élégance exquise et cette allure si vive et si naturelle qui la ferait prendre pour un écrit original. Quant au roman lui-même, les deux appréciations dont nous donnerons tout à l'heure un extrait le feront juger mieux que nous ne saurions le faire. Contentons-nous d'ajouter que si, comme on l'a vu par notre analyse, M. Rémusat a employé pour ses personnages des titres et dénominations qui diffèrent de ceux qui sont en usage en Chine, c'est par suite d'un système qu'il a très-habilement développé dans la remarquable préface de sa traduction. « Ce qui frappe d'abord, dit M. Charles Magnin, le savant philologue dont le beau travail sur la traduction de M. Rémusat nous a servi de guide dans notre article, ce qui frappe d'abord dans cette composition étrange, c'est la facilité avec laquelle nous pouvons la classer parmi les nôtres. Les Grecs et les Romains, qui nous ont légué tant de choses, n'ont pas connu le roman de mœurs. Nous le regardions comme un produit de notre civilisation et comme exclusivement européen. Rien ne prouve mieux qu'on a eu raison de comparer la littérature à une plante dont le développement suit les diverses latitudes sociales, que la découverte faite au fond de l'Asie de ce genre d'écrit qui y a crû spontanément sous l'influence d'une civilisation à peu près égale à la nôtre. Dans *Iu-kiao-li*, quatre figures du dessin le plus pur se meuvent, comme dans *Grandisson*, au milieu d'une foule de personnages vicieux et ridicules. La nuance que l'auteur chinois a établie entre les deux cousines est précisément le contraste du sérieux et de la gaieté qui distingue, dans Richardson, *Clarisse* et *Miss Hove*, et, dans Rousseau, *Claire* et *Julie*. La force d'âme du vieux bouddhiste, le père de Hungiu, n'est pas sans quelque analogie avec la fermeté chrétienne du bon M. Primerose. Quant à Sce Yeoupe, cet étudiant qui court le pays, cherchant la science et une femme, ne ressemble-t-il pas tout à fait aux jeunes bacheliers qui cherchent les aventures dans presque tous les romans espagnols? Ces divers caractères, aimables ou vicieux, sont bien tracés et bien soutenus; les incidents sont habilement ménagés pour les faire ressortir sous toutes leurs faces. C'est là proprement le génie comique qui se voue à la peinture des caractères et ne fait qu'effleurer celle des passions. C'est la manière de *Gil Blas* et de *Tom Jones*, auxquels il ne faut point demander les émotions profondes et les développements simples et passionnés de la *Nouvelle Héloïse* ou d'*Atala*. Moins satirique que Le Sage, moins dramatique que Fielding, l'auteur chinois pourrait former la transition entre les deux romanciers européens. Il est impossible de disposer avec plus d'adresse les traits saillants d'un long récit, d'entremêler avec plus d'art les scènes intéressantes aux scènes gaies, et de rompre plus à propos par d'agréables descriptions de sites la monotonie des peintures sociales. Un mérite surtout nous a frappé : on ne trouve pas dans cet ouvrage la moindre trace d'exagération. Les traits comiques sont jetés avec une négligence pleine de finesse qui suppose une main très-légère et des oreilles qui entendent à demi-mot. Enfin la mesure parfaite qui règne dans tout l'ouvrage atteste une sensibilité qui n'est point encore blasée. Cet éloge ne s'adresse toutefois qu'à la partie du roman écrite en prose. Le plus étrange abus de l'esprit, les jeux de mots, les allusions forcées, l'amphigouri, défigurent les pièces de vers qui coupent fréquemment la narration. Dans ces entr'actes poétiques, quelques idées fines, quelques images heureuses brillent un moment pour aller s'éteindre au milieu d'un chaos de figures et de sentiments tellement forcés que les *lakistes* et la pléiade de la *Muse française*, d'obscure mémoire, sont, auprès de notre Chinois, des modèles de sens commun et de clarté. Cependant, le soin de couper un récit, où l'esprit d'observation domine, par quelques morceaux d'un goût opposé, atteste dans l'auteur un vif sentiment poétique. C'est la manière de Cervantes, récemment retrouvée par Walter Scott. » Citons enfin M. J.-J. Ampère : « Une chose me frappe, dit-il, en lisant ce roman, c'est combien ce qu'il nous montre nous ressemble et en même temps diffère de nous. C'est une civilisation complète comme la nôtre, c'est une société oisive et corrompue comme la nôtre. C'est de l'esprit subtil et de la conversation maniérée, de la poésie artificielle comme les nôtres; ce sont des sentiments et des passions alambiqués comme les nôtres. Mais cette société, elle est immobile, et nous marchons; mais cette hiérarchie, elle repose sur le principe tout oriental de l'omnipotence souveraine de l'empereur, fils du Ciel, roi du monde; mais ce qui limite cette puissance, ce n'est ni une aristocratie, ni un clergé, ni la propriété : c'est un corps de lettrés dont le lien est une doctrine purement morale et politique et qui se recrute par l'examen. Cette société, au lieu de parler politique, fait des vers et respire le parfum des marguerites; elle est pédante au lieu d'être galante, enferme les femmes et s'entoure de livres, attache plus de gloire à l'étude qu'à la guerre, à une thèse bravement passée qu'à un fait d'armes; ses finesses et ses recherches de langage ont aussi un cachet tout particulier, et, quant au sentiment dont les conditions et la nature sont le mieux fixées en Occident, l'amour, n'est-il pas là soumis à d'étranges lois? D'abord, ce qui touche une beauté, ce sont de brillants examens et des bouts-rimés, comme ailleurs d'héroïques aventures; ce qui perd un soupirant, c'est de ne pas posséder ses classiques et de prononcer, par exemple, dans un vers de Chi-King, *ko* pour *kou*. Mais que dirons-nous du singulier partage de ce sentiment, chez nous le plus exclusif, qui fait que, dans ce roman, comme dans plusieurs autres, le héros épouse, à leur grand contentement, les deux héroïnes, et, avec leur agrément, trouve encore moyen de récompenser la soubrette qui a servi ses amours? On pense rêver en lisant tout cela, et tout cela est à côté de ces conversations qu'on croirait tenues à Paris, de nos jours, si tout à coup une formule bizarre de politesse, une comparaison étrange, dite comme la chose la plus simple, ne venait vous avertir que vous n'êtes pas chez vous, et vous renvoyer au bout du monde. Tel est sur moi le double effet de ce roman chinois. Par moments, je m'étonne de me sentir si complétement dépaysé; un instant après, je m'étonne encore plus de l'être si peu, et il me semble que ces deux impressions contraires me révèlent mieux que quoi que ce soit cette civilisation, qui est à la nôtre comme deux pôles similaires et opposés, deux lignes tirées parallèlement à une distance infinie. »

Deux fous (LES), roman par M. Paul Lacroix (bibliophile Jacob) (Paris, 1830). Ce roman est certainement l'ouvrage le plus remarquable de l'auteur; l'idée en est belle et forte, l'exécution ingénieuse et amusante. Le comte de Saint-Vallier a été compromis dans la révolte du connétable de Bourbon et va être immolé à la haine de Louise de Savoie et du chancelier Duprat. On instruit le procès du vieillard; son gendre, M. de Brézé, époux impuissant de Diane de Poitiers, au lieu de prêter secours à son beau-père, s'associe à ceux qui ont juré sa perte, et l'arrêt de mort doit être rendu le lendemain en parlement, lorsque Caillette, fou de François Ier, élevé autrefois dans la maison de M. de Saint-Vallier, auprès de Diane, court la tirer du fond de son château, où elle ignore tout, et l'emmène à Paris pour qu'elle sollicite la grâce de son père. Ce Caillette est un beau et grand jeune homme de vingt-quatre ans, élégant de manières et d'esprit cultivé, doué enfin de mille qualités aimables. Le connétable de Bourbon l'avait jugé tel dès l'enfance, et, pour éviter que de si louables dispositions de corps, d'esprit et de cœur se gâtassent dans la société des pages, des singes et des perroquets, il avait prié le comte de Saint-Vallier de faire élever cet enfant avec plus de soin que ne comportait sa naissance. Cependant, un jour, le vieux Caillette se pendit de rage d'avoir été surpassé en bouffonnerie par le second fou Triboulet, et le jeune homme dut succéder à l'office de son père. La faveur du roi lui fut vite acquise. Il n'imita point ses prédécesseurs, et, au lieu des ignobles bouffonneries qui divertissaient les courtisans, il prêta un langage piquant et délicat à la raison. Mais rien ne put guérir au fond le sentiment de sa honte, sa tristesse et son regret de vivre loin de Mme Diane, qui lui avait promis pourtant de ne pas le mépriser sous le bonnet à grelots. On comprend déjà l'idée première de cet ouvrage : c'est une *impossibilité*, comme dans les romans de *Valérie*, d'*Edouard*, qui, à cette époque, avaient tant de vogue. Le fou Caillette aime Diane, qui l'aime et l'estime à l'égal d'un frère, mais qui garde son cœur à François Ier. Le noble et fidèle serviteur, dévoré d'amour et de jalousie, occupé à la fois de sauver les jours de M. de Saint-Vallier et l'honneur de Diane, va, vient, se dévoue, arrache le vieillard à l'échafaud et s'empoisonne au moment où il apprend que Diane s'est livrée au roi.

Deux maîtresses (LES), nouvelle, par Alfred de Musset. « Valentin était un garçon simple et écervelé, timide et fier, tendre et audacieux. La nature l'avait fait riche, et le hasard l'avait fait pauvre. Tout ce qu'il y avait en lui de patience, de réflexion et de résignation ne pouvait triompher de l'amour du plaisir, et les plus grands moments de déraison ne pouvaient entamer son cœur. Il ne lutta ni contre son cœur ni contre le plaisir qui l'attirait. Ce fut ainsi qu'il devint double et qu'il vécut en perpétuelle contradiction avec lui-même. » On comprendra, d'après ce portrait, comment il put se faire que Valentin aimât deux femmes à la fois : l'une riche et l'autre pauvre; l'une, la marquise de Parnes, habitant un luxueux hôtel de la Chaussée-d'Antin; l'autre, Mme Delaunay, une jeune veuve vivant du produit de son aiguille dans un troisième étage de la rue du Plat-d'Etain. Ayant toujours cherché dans sa vie les extrêmes et se plaisant aux jouissances du pauvre comme à celles du riche, Valentin trouvait dans son amour pour ces deux femmes le contraste qu'il aimait; dans la même journée, il pouvait à son gré vivre comme un grand seigneur à côté de la marquise ou comme un petit bourgeois près de la table à ouvrage de Mme Delaunay. « Aussi, dit Alfred de Musset, trouvait-il moyen d'être vrai en n'étant jamais sincère, et l'amant de la marquise n'était pas l'amant de la veuve. » On pense bien cependant qu'une telle situation n'était pas sans inconvénients ni sans dangers. Chaque jour les deux femmes risquaient de se rencontrer dans le jardin de leur amant, et, malgré lui, Valentin se reprochait par moments le double rôle qu'il soutenait. « Et cependant, disait-il, je mentirais en disant à l'une des deux que je ne l'aime plus ou que je ne l'ai jamais aimée; j'aurais plutôt le courage de les perdre ensemble que de choisir entre elles. » Il fallut pourtant en arriver là. Un jour, Mme de Parnes envoya chez Valentin un coussin en tapisserie qu'elle dit être son ouvrage. Mais Valentin reconnut le dessin auquel, depuis un mois, il avait vu constamment travailler Mme Delaunay. Aussitôt mille conjectures se présentent à l'esprit du jeune homme : les deux femmes se sont entendues pour lui apprendre que sa perfidie est démasquée, et le moins qui puisse lui arriver, c'est d'être abandonné de ses deux maîtresses ou tout au moins de l'une des deux. Mais, en examinant le coussin de plus près, Valentin trouve l'adresse du marchand qui l'a vendu, et dès lors il ne doute pas que la marquise ait acheté pour quelques louis ce qui a coûté tant de peine à Mme Delaunay. Une telle pensée révolte le cœur sensible et bon de Valentin, et lorsque Mme de Parnes vient le voir, il refuse de lui laisser mettre les pieds sur le coussin. Il n'en faut pas tant à la jalousie pour se mettre en campagne, et la marquise a bientôt le mot de l'énigme. « Rien n'étant plus possible entre nous, dit-elle à Valentin, je vous quitte et partirai demain pour la Hollande. — C'est impossible, répond Valentin; je l'aime encore, mais je sens que je vous aimerai toujours, et si vous quittez la France, je vous suivrai. » Cependant Valentin ne sait à quoi se résoudre. Il se rappelle tour à tour le petit salon doré de la marquise et la chambrette de la veuve, les dentelles de l'une et la robe d'organdi de l'autre. « Non, se dit-il enfin, ce n'est pas entre deux femmes que j'ai à choisir, mais entre deux routes que j'ai voulu suivre à la fois et qui ne peuvent mener au même but : l'une est la folie et le plaisir, l'autre est l'amour; laquelle dois-je prendre? laquelle conduit au bonheur? » Il en est là de ses réflexions lorsqu'il voit entrer sa mère, qu'il a toujours aimée tendrement. « Tenez, lui dit-il, je me demandais qui doit nous rendre heureux, de l'amour ou du plaisir; j'avais oublié l'amitié. Je ne quitterai donc pas mon pays, et la seule femme à qui je veuille ouvrir mon cœur est celle qui peut le partager avec vous. »

Vanter le charme du style, l'élégance et la distinction d'Alfred de Musset est devenu un lieu commun. Mais ce qu'il y a de très-remarquable dans les *Deux maîtresses*, c'est l'étude très-approfondie et très-vraie des caractères.

Deux histoires, par Eugène Sue (Paris, 1840). Sous ce titre, l'auteur a réuni deux petits romans qui méritent de prendre place à côté de ses plus intéressantes productions. La première histoire est celle d'un certain Hercule Hardi, ainsi baptisé par son père qui s'est toujours imaginé avoir donné le jour à un foudre de guerre. Et pourtant le pauvre enfant n'est rien moins que brave; au contraire, en grandissant, il n'a fait que redoubler de poltronnerie et de timidité. Mais un jour qu'il se promenait dans un champ, un taureau furieux s'élance sur lui tête baissée. L'enfant, éperdu de frayeur, ne trouve même pas dans ses jambes assez de force pour fuir et s'arrête tout net et comme pétrifié devant l'animal, qui, dans sa rage, butte contre un obstacle et roule à terre. L'enfant est sauvé, et son père qui, de loin, assistait à cette scène, persuadé qu'Hercule a terrassé le taureau, s'en va partout proclamer son fils le plus brave et le plus vigoureux des gars. Le pauvre Hercule est trop timide pour protester contre sa réputation, et, un beau jour, son père l'engage comme soldat, convaincu que le métier des armes est le seul qui puisse convenir aux allures martiales du héros. Hercule se soumet encore, et lorsqu'il voit le feu pour la première fois, fou de crainte et perdant la tête, il se jette au milieu de la mêlée, frappant d'estoc et de taille, au grand ébahissement des vieux troupiers, qui le proclament le plus vaillant des guerriers. Plus tard, Hercule est fait prisonnier par des Indiens et renfermé avec plusieurs de ses compagnons d'armes. Lorsqu'on vient leur apprendre qu'ils vont être brûlés vifs, les plus braves baissent la tête; Hercule, au contraire, éclate de rire, et tout le monde d'admirer ce sang-froid, ce mépris de la mort, qu'on se garde bien d'attribuer au paroxysme de frayeur produit chez le malheureux par l'horrible nouvelle.

La seconde histoire est un épisode em-